



Énergie NB Power

Communiqué

Le 1^{er} mars 2005

Énergie NB augmente ses tarifs de 3 % au 31^{er} mars 2005 et demandera un supplément de 4,5 % relatif au prix du combustible

Fredericton - Distribution et Service à la clientèle Énergie NB augmente ses tarifs de 3,0 % au 31 mars 2005. De plus, Énergie NB demandera à la Commission des entreprises de service public (CESP) la permission de percevoir un supplément moyen de 4,5 % relatif au prix du combustible.

Le président-directeur général d'Énergie NB, David Hay, a souligné que «Nous comprenons que personne n'accueille une augmentation des tarifs, mais nous sommes contents d'avoir pu en limiter l'envergure, et nous sommes contents que la CESP s'y penchera dans le cadre d'un processus public.»

L'augmentation des tarifs de 3 % se traduira par une augmentation mensuelle moyenne de 3,71 \$ pour les clients résidentiels. Si la CESP approuve, plus tard cette année, le supplément relatif au prix du combustible et le rapprochement des tarifs perçus aux coûts réels de fourniture du service, ces démarches représenteront une augmentation moyenne de 8,53 \$ ou de 6,7 % pour les clients résidentiels. L'augmentation combinée mensuelle moyenne se chiffrera donc à 12,25 \$ pour les clients résidentiels, ou 9,7 %.

«C'est grâce au programme d'Excellence en affaires introduit l'année passée que nous pouvons demander une augmentation moins élevée que celle prévue au début», de dire M. Hay. «Ce programme, qui créera des économies annuelles de 40 millions de dollars, nous permet d'adopter une démarche plus commerciale, tout en assurant des approvisionnements d'électricité sécuritaires et fiables.»

Le programme d'Excellence en affaires vise à transformer le groupe d'entreprises d'Énergie NB en un organisme plus axé sur les affaires. Le programme comprend la réduction des coûts, le réaménagement des effectifs, un meilleur processus de planification commerciale et de budgétisation et l'emploi d'une méthodologie du tableau de bord prospectif pour augmenter l'efficacité et réduire les coûts.

«Il est évident que le programme d'Excellence en affaires a beaucoup contribué à réduire la pression vers le haut sur les tarifs, mais il est aussi évident que les importantes augmentations du prix du combustible échappent à notre emprise. En plus des augmentations de prix déjà prévues, nous devons faire face à une augmentation de 70 millions de dollars au prix du combustible, souligne M. Hay.»

«De plus, les décrets précédents de la CESP nous ont demandé de rétablir l'équilibre entre nos tarifs afin d'éliminer tout interfinancement des catégories de tarif, M. Hay a-t-il mentionné. Certains de nos clients ne paient pas 100 cents pour chaque dollar de leurs coûts de l'électricité, tandis que d'autres clients paient plus que leur part des coûts de l'électricité. Notre demande traitera des enjeux de politique publique relatifs à l'idée que les clients résidentiels doivent payer le plein coût de leur consommation d'électricité.»